

**Le Nom Propre en tant que Catégorie Grammaticale :
le Cas du Patronyme.**

Chakib IAS RIGHI* & Nabila ARRAR**

Nous voudrions proposer dans cette recherche quelques éléments de synthèse toute provisoire d'une réflexion que nous menons sans discontinuer depuis quelques années sur les questions liées à l'usage des noms propres dans notre société, des noms de personnes (anthroponymes).

Dans le cadre de cette quête, il nous a semblé que la triangulation personne / temps / espace, correspondant au cadre de développement des repères référentiels de type identitaire, cristallisés dans nos noms propres de manière générale, peut servir d'argumentation en matière d'histoire dans ses dimensions religieuses, symboliques, linguistiques, en somme culturelles et interculturelles les plus fécondes.

C'est probablement dans ce travail de «proximité» identitaire - rien n'est en fait plus banal, intime, identificatoire et significatif qu'un nom de famille, de tribu, de saint par lequel jurent nos concitoyens- qu'il est possible d'interpréter les pratiques langagières berbères ou arabes populaires, c'est-à-dire, de forme hybride, berbéro-arabe et leurs ancrages, les consciences et leurs représentations, les stratégies et leurs validations dans le présent et le vécu, mais néanmoins orienté vers le passé.

Abstract :

We would like to propose in this research a few elements of any provisional synthesis of a reflection that we carry continuously in recent years on issues related to the use of proper names in our society, people's names (anthroponyms).

As part of this quest, it seemed that the person / time / space triangulation, corresponding to part of development benchmarks referential identity-crystallized in our own names in general, can be used as arguments in the field of religious history in its linguistic , symbolic dimensions , in cultural and intercultural most prolific amount.

It is probably in this work of "proximity" identity - nothing is actually more mundane , intimate and meaningful identificatory a name, tribe, saint swear by which our citizens , it is possible interpret the Berber language practices or Arab popular is to say , hybrid form, Berber- Arab and their anchorages, consciences

*Enseignant Chercheur à l'université de Béchar / Chercheur associé au CRASC et membre fondateur de la SAO (Société Algérienne d'Onomastique).

**Enseignante Chercheure à l'Université de Béchar / Chercheure associée au CRASC et membre fondateur de la SAO (Société Algérienne d'Onomastique).

Le Nom Propre en tant que Catégorie Grammaticale : le Cas du Patronyme
and their representations, strategies and validations in this and lived , but nevertheless oriented towards the past.

Key-Words : Onomastic – Anthroponymia – Patronym – Proper Name.

Mots-C lés : Onomastique – Anthroponymie – Patronyme – Nompropre.

INTRODUCTION :

Le nom propre algérien, dans le cadre d'une sémiologie générale et d'une pédagogie historique, reste dans la réflexion sur une définition d'une hiérarchisation logique des priorités, d'un intérêt indéniable dans la mesure où l'identité tout court passe, forcément, chez beaucoup et à juste titre, par l'identité anthroponymique (onomastique : nom propre).

Comment sont construits historiquement les noms patronymiques algériens ? Quels choix porteurs ont déterminé dans le passé les représentations suivies et qu'en est-il aujourd'hui ? Les noms patronymiques algériens de personnes réconcilient-ils les Algériens avec eux-mêmes ou resteront-t-il indéfiniment la marque indélébile de refoulés historiques qu'il faudrait assumer et réactualiser pour le bien-être du sujet algérien ? Sur un plan symbolique, quels sont les stratégies de production mises en place dans ce contexte et quelles sont les politiques linguistiques anthroponymiques élaborées par les pouvoirs publics jusqu'à présent pour la construction de l'environnement cognitif de dénomination de l'Algérien ?

Notre étude propose une synthèse scientifique de l'ensemble d'un courant méthodologique et théorique, dont la caractéristique majeure est d'étudier sur le terrain les pratiques linguistiques effectives dans leurs contextes socio-culturels et dans toute leur diversité (patronymie, anthroponymie, état civil et généalogie).

Patronyme : Dénomination /Parcours théorique et ancrage historique :

La grammaire traditionnelle définit le nom propre par opposition au nom commun, "commun" à tous les individus de l'espèce ¹, "propre" lorsqu'il s'applique à un seul être ou objet pris en particulier, il individualise l'être, l'objet ou la catégorie qu'il désigne .Paris, Provence, Anglais .Les noms propres prennent une majuscule"².

Pour Martinet , il est difficile parfois d'accepter la définition de l'entité unique des noms propres , entre autres , celle de l'identification des mots par une majuscule initiale , "par exemple , les russes , les françaises , les corses qui ne sont pas des noms propres , alors que l'est, la désignation des langues correspondantes , le russe , le français , le corse , qui eux, n'ont pas droit à la majuscule"³.

Pour Gary –Prieur , la lecture des principales grammaires conduit à la conclusion suivante : "distingués d'abord des noms communs sur une base sémantique (désignation d'un individu , d'un espèce) , ils sont ensuite plus ou

1 Grevisse (Maurice) 1980 , Le bon usage ,11ème édition Revue , Ducullot , Paris p.224

2 Grevisse (Maurice) 1980 ,op. cit. p.224

3Martinet (André) ,1985 Sytaxe générale .Ed . Armand Collin Paris p.130

moins oubliés dans le chapitre consacré au nom , mais ils réapparaissent comme cas particulier sur le plan morphologique (problèmes de genre et du nombre)''¹.

Pour la grammaire arabe, il faut revenir à Sibawayh et au commentateur de son kitab, Zaïd –Al-Sirafi pour montrer dans quel système s'insère le nom propre '' et quelles sont les conséquences pour la conception de l'opposition nom propre /nom commun''².

Le nom propre est avant tout pour Sibawayh un nom déterminé (m'rifa) : ''il y a cinq sortes de ma'rifa : les noms qui sont des emblèmes (a'l am h asa , c'est - à-dire les noms propres) , le nom qui a un complément annectif déterminé (l m u d a f ilà l – ma'rifa) , l'article (al alif wallàm , c'est – à –dire le nom précédé de l'article déterminé) , les noms démonstratifs et le pronom personnel (H II, 5 : D I 104)''³ .

Genevieve Humbert relève à cet effet que '' l'opposition nom propre/ nom commun est absente ''⁴ et que le nom déterminé est une catégorie de nom propre.

La distinction entre le nom déterminé (ma'rifa) et le nom indéterminé (nakira) se fait à partir d'une caractérisation morphologique (présence ou absence du tanwîn) : kitabu-kitabun.

Sur le plan sémantique , le système du nom propre chez Sibawayh est tel qu'il considère que ''certains noms sont conçus pour désigner un objet unique ...''⁵ , mais al-sirâfi ,dans son commentaire ,utilise l'expresion ismgins pour le nom commun et ism 'alam pour le nom propre⁶ : ''parmi ces animaux , certains ont un nom générique (ism gins) et un nom propre (ism' alam) : lion ... renard .. par exemple , sont leurs noms génériques , comme ''homme'' , ''cheval''. Et, ils ont des noms propres :

Usâma, Tu'ala par exemple ..., qui sont comme Zayd et Amr pour les êtres humains (II, 202, V°, 1,15n sq)''⁷ .

Le nom était initialement constitué par un vocable unique, puis, la nécessité s'est révélée d'y ajouter des accessoires comme le nom de père. Dans le série des vocables qui servent actuellement à nommer une personne, il en est deux qui

1 Humbert (Geneviève) , 1985 Remarques sur le nom propre dans le Kitab de Sibawayhi , cahiers d'onomastique arabe Ed. du CNRS , Paris p.73

2 Sibawah , cité par Humbert (G) ,1985 op.cit.p74

3 Humbert (G) 1985 , op. cit .p.74

4 Humbert (G) 1985 , op. cit .p.74

5 Humbert (G) 1985 , op. cit .p.79

6 D'après Humbert , il semble que se sont les expressions de Al-Siâfi qui se sont perpétrées dans la tradition de la grammaire arabe .op. cit. pp.80-82

7 Said Al Sirâfi , SharhKitab Sibawayhi , cité par Humbert (G) op. cit. p.81

Le Nom Propre en tant que Catégorie Grammaticale : le Cas du Patronyme
sont essentiels, parce qu'ils se retrouvent toujours, le nom de famille au patronymique et le prénom. Le nom se transmet par filiation¹.

Faire usage de son nom est à la fois un droit et une obligation, le nom est protégé en droit - on peut contester le droit de porter indument le nom que l'on porte soi-même ou mon ancêtre a porté si l'on en ressent un préjudice au moins moral.²

C'est une dénomination particulière à chaque individu qui permet de distinguer les membres d'une même famille et les homonymes, il est choisi par les parents et donné à chacun au moment de la rédaction de l'acte naissance.

Tout enfant doit recevoir au moins un prénom. La pluralité est cependant usuelle, en principe; les prénoms doivent être choisis parmi ceux qui figurent aux différents calendriers et dans l'histoire ancienne, mais devant l'intransigeance de certains officiers d'état-civil, une instruction de 1996 a élargi les possibilités de choix du prénom, en indiquant, aux services d'état civil de respecter les particularismes locaux et les traditions familiales qui doivent systématiquement refuser les prénoms de pure fantaisie ou les vocables qui en de leur nature, de leur sens ou de leur forme, ne peuvent normalement constituer des prénoms.³

-nom particulier, dit aussi membres d'une même famille.⁴

-nom particulier joint au patronyme et qui distingue chacun des membres d'une

-même famille.⁵

Dans l'étude des noms propres arabes, on distingue :

- * L'ism le nom d'ego.
- * Laquab le nom de famille.
- * Le nasab les ascendants

Le patronyme est le support de notre identité. C'est un héritage familial inaliénable. Il nous parvient du fond des âges comme une chaîne qui nous lie à un ancêtre. A cheval entre la science du langage et l'histoire, ce nom si familier à notre mémoire recèle parfois le code d'accès qui perce le secret d'énigmes séculaires.

Il arrive que les noms résistent étonnamment à l'effet du temps. Pour l'exemple, nous retiendrons Aouchich, Rezzoug ou Mazigh consignés par l'historien Hérodote dans son périple africain en 405 avant l'ère chrétienne. Nous proposons dans ces lignes une petite ballade festive et sans prétention savante dans cette heureuse association historico-identitaire que le lecteur attentif complètera selon ses besoins. Du point de vue de la loi, le nom de famille est un patrimoine protégé par le code civil. Il a valeur de propriété privée. La loi permet,

1 - la grande Encyclopédie librairie Larousse 1975 vol 14 p8567

2 - Ibid p856

3 - La grande encyclopédie, librairie Larousse 1975, vol 14 p8568

4 - Dictionnaire « le petit Larousse », (en couleur), nouvelle édition, Paris 1995 p832

5 - Dictionnaire encyclopédie « Larousse », Illustre p1258.

en effet, de modifier ou de changer de nom, mais consacre son caractère personnel. Un changement de patronyme doit obligatoirement faire l'objet d'une publicité pour vérifier l'éventualité d'une opposition puisqu'il a valeur de propriété privée inaliénable. A sa naissance, l'enfant algérien reçoit deux noms propres : le patronyme de son père et un ou plusieurs prénoms. Les parents ont le libre choix des prénoms, mais l'enfant portera obligatoirement le nom patrilinéaire. L'ordonnance 75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil considère le nom et les prénoms comme un attribut de la personnalité identifiant la personne. Cette ordonnance a permis la nomination des personnes qui étaient dépourvues de nom et identifiées sous « SNP » (sans nom patronymique). Depuis la publication de cette loi, les dépositaires des registres d'état civil sont tenus de ne pas reproduire ce sigle « SNP », lors de la délivrance des copies conformes des actes d'état civil. Dans cette première partie, nous nous pencherons sur quelques noms d'origine turque....

Les liens de l'Algérie avec l'empire Ottoman apparaissent sur une multitude de noms de famille. Baba Ali désignait le fonctionnaire de la sublime porte, autrement dit « El Bab El Ali ». Tout comme de nos jours, il arrive qu'une personne soit désignée du nom de l'institution qui l'emploie. Jusqu'au XII^e siècle, le mot « porte » désignait couramment, le palais impérial sous le règne ottoman. Plus tard, il a évolué pour définir les quartiers du grand vizir, siège du gouvernement à Istanbul. A partir du XIII^e siècle, ce siège ne sera connu que sous le terme de la sublime porte. Pour de nombreux chercheurs, y compris le grand spécialiste de l'Islam, Bernard Lewis, le nom « Istanbul » a été adopté en remplacement de Constantinople à sa conquête le 29 mai 1453 par Mehmed Ali. En réalité, Istanbul est une simplification phonétique du nom original « Constantinopolis » qui s'est édulcoré dans le langage populaire en Stanpool pour se stabiliser définitivement en Stanbul et Istanbul. Les signes particuliers ont été une source assez importante dans la formation des noms propres chez les Ottomans. Ainsi, Delbaz dans la région de Sidi Ahmed (Saida) qui définit l'homme au teint clair, blond ou roux, va se compléter par un préfixe et devenir Bendissari, Bensari. Tobbal qu'on confond souvent avec le joueur de tambour signifie le boiteux. Dali est la qualité de l'homme particulièrement courageux face à l'ennemi, autrement dit, « le téméraire ». Si on le définit comme « le fou », c'est dans le sens de guerrier intrépide. Il a donné les Bendali à Saïda chef-lieu, les Dali Bey. Quant à Mami, il qualifie les Européens réfugiés en pays d'Islam notamment sous l'inquisition. L'homme frappé d'un défaut de langue est appelé Tétah. De sobriquet, il devient un nom de famille. L'homme grand de taille est appelé Ouzzou et devient Bouzzou. Sous l'empire ottoman, l'armée, pilier de la dynastie, était un grand pourvoyeur d'emplois. C'est pourquoi on constate tant de noms liés à la fonction militaire. Ainsi, Boumabadji, c'est le bombardier. Tobji ou Bachtobji sont artilleurs ou canonniers. Quant à Danedji ou Dennane, c'est le maître des forges. Il coule les bouches de canons et les boulets des projectiles.

Alemdar, tout comme Sandjak sont les porte-étendards. Raïs, c'est bien évidemment le capitaine du navire. Ghazi dans la région de Ouled Khaled (Saïda) appartient à la caste militaire chargée de la garde des frontières de l'empire. Dans leur immense majorité, ils étaient turcs et parlant turc. Le yéni cheri qui a donné le mot janissaire signifie le « nouveau soldat ». Il était reconnaissable à son grand bonnet blanc. Baltadji, c'est littéralement « l'homme à la hache ». Il fait partie du corps d'armée affecté exclusivement à la garde du harem du sultan à Topkapi. Baïri est probablement un raccourci de bey raïs. La fonction juridique a donné kazi qui est une prononciation turque de Qadi. Kazi Ouel et Kazitani (Tlemcen) signifient « el qadi el Awwal et el qadi Etthani » premier et second juge. Hadji est un arrangement de Hachti qui désigne le cuisinier. Il s'est largement répandu en tant que patronyme. L'officier de police se nommait Zabanti de l'arabe dhabet. Il devient patronyme en se déclinant Sabati. Zabanti survit encore sous l'appellation argotique de Zbaïti, équivalent de flic en français¹.

L'origine géographique est une source importante dans la formation des patronymes. C'est une règle universelle. L'empire Ottoman avait, sous son contrôle, une mosaïque de peuples de l'Asie centrale, de l'Europe centrale, du Monde arabe et de l'Afrique du Nord à l'exception du Maroc. Le Qara-Bagh est une région du sud-ouest du Caucase. Elle donne les Karabaghli. Le suffixe « li » indique l'origine géographique. Menemen, décliné en Moumène dans la région de Ouled Brahim (Saïda) est « le chef-lieu de Kaza, dans la région d'Aïdin ». Quant à la ville d'Izmir, elle a donné les Zemirli, Zemirline (Medéa, Tizi Ouzou, Alger Mostaganem), Kara signifie, le Noir. Entendons, le mat foncé. Ainsi, Karadeniz, c'est la mer Noire. Les habitants d'Albanie se nomment les Arouani. Le Kosovar donne Kosbi. Fochtali vient de Phocée. Il existe aussi les Fechtali en berbère il s'agit certainement d'une coïncidence linguistique. Khorci dans la région de Kerarma (Saïda) transcrit de plusieurs façons, indique le Corse, tout comme l'île de Rodhes a donné Rodesli. Djenoui vient de Gênova (Gênes). Venise se disait Ounis. Ses habitants se nomment Ounesli (Ounes = Venise et Li = originaire de...) Lounis et Ounissi. Il devient aussi El Ounès. Kherchi dans la région des Ouhaïba (Saïda) c'est le Crétois et Bouchnak, c'est le Bosniaque. Le port turc de Bodrum (ancienne Alicarnas de la haute antiquité) a tissé des liens avec la côte algérienne. C'est pourquoi on retrouve tant de Bedroni, Betroni, Bedrina, Trari, nom berbère appartient aux Trarast ; ensemble de tribus de la région du nord de Tlemcen entre la côte méditerranéenne et les monts Fellaoucen ayant Nedroma comme centre géographique. Les Traras regroupent Oulhaci, Jebbala, Msirda, Souahlya, Beni Khaled, Beni Menir, Beni Abed, Beni Warsous, et Mesahlia d'où sont, probablement, originaires les Mesli qui donneront Messali. L'Andalousie a fourni une multitude de noms patronymiques. Le Galicien devient Ghennouchi. Ghennoudja, comme nom patronymique, c'est la Galicienne toujours en vogue à

1 - Journa El Watan 30 Mars 2005. p. 05

Annaba et à Azzaba. Il en est de même pour l'exemple de « Olga » qu'on attribuait d'office à toutes les captives d'Europe centrale. Ce prénom slave devient Aldjia en passant par El Oldji qu'on retrouve couramment dans la littérature populaire. El Aychi et Ayachi dans la région de Skhouna (Saïda) sont les originaux de Ouadi Aych, le nom arabe de la ville de Cadix en Espagne une transposition de Ouadi Aych du Nejd, dans la péninsule arabique. Chebli à Saïda chef-lieu, qui vient de Chbilia, (Séville) et Gharnati de Grenade et Korteby de Cordoba. Le quartier El Blansa au centre de Blida indique une population originaire de Valence installée dans la nouvelle cité sous la protection de Sid Ahmed El Kebir. De même que les émigrés de Cadix vont fonder Oued Aych dans la périphérie de Blida vers 1510. Après la chute de Grenade en 1492, des musulmans et des Juifs ont tenté de se maintenir en Andalousie. Ils ne quitteront définitivement la patrie qu'après plus d'un siècle de présence dans la résistance et la clandestinité. Cette longue attente a eu des effets sur les noms patronymiques. On retrouve ainsi des indicateurs d'identité dont la signification est parfois énigmatique. C'est le cas de Tchicou (El Chico), Randi, (El Grandi) dans la région de El Hassasna (Saïda) Longo, le long, Gad el Malah, les klaïaâ de Saïda .

Les métiers et les arts sont une source de patronymes. Le Tarzi, c'est le tailleur. Quand il est collé au préfixe « Bach », il devient Bachtarzi, autrement dit chef d'atelier dans l'art de la confection. BACHA dans la région de Doui Thabet (Saïda). Il est en lien direct avec Tellidji, le tisseur de brocard. Dans ce même corps de métier, on retrouve el Kettani. Il fabrique la matière première, el Kettan d'où dérive le coton. Le cordonnier se dit Papoudji qui se prononce Baboudji et parfois, il se dit tout simplement Babou. Debbagh à Saïda chef-lieu, c'est le tanneur et Daouadji, le caravanier ou l'administrateur du caravansérail. Serkadji signifie le fabricant de vinaigre. Kateb et Racim, noms prédestinés, désignent l'écrivain et l'artiste des arts graphiques. Quant à Sermadji, c'est l'industriel de la cosmétique et produits de beauté, en particulier le khôl, essentiel pour protéger la vue chez les marins et les caravaniers. Damardji s'occupe de la gestion de l'eau. Le Sermadji se dit Yantren et Yataghen en tamazight car dérivant de laattaren de attar. Tout comme lhaddaden désigne le forgeron et loulalalen, le potier. La guerre a aussi ses métiers, Allag, en tamazight signifie le lancier et Ghozzali (de Ghozz) est un corps d'archers turkmènes venus à Tlemcen à l'appel de Youcef Ibn Tachfin pour renforcer la défense de la ville aux prises avec ses ennemis de l'Ouest. Dans son long poème consacré au tatoueur el Ouchem, Ben El Messayeb évoque « bled er Roum, bled el Ghozz. » En ce qui concerne le nom « Berbère » proprement dit, assez courant dans les milieux citadins (Blida, Médéa), il désigne le coiffeur en turc. On le retrouve aussi sous d'autres formes comme Barbar. Djerrah et Bachdjerrah, un mot arabe passé au turc désigne le chirurgien. Bestandji, jardinier, Saboundji, savonnier, kahouadji, cafetier, Halouadji, pâtissier, Fnardji gardien de phare, Fekhardji, fabricant de porcelaine (équivalent d'ioualalen en berbère). Guerrache ou kerrache, c'est l'homme qui se consacre à lutte sportive.

Et quand on dit Mokdad il faut comprendre, évidemment, le guide. Des surnoms peuvent devenir des patronymes au point de faire oublier l'identité d'origine. Embarek (le nom patronymique des autochtones du quartier populaire de Saïda dit « Oued El Ouekrif » est une déclinaison populaire El Moubarek. Cet homme fut un personnage illustre D'adrar originaire de Touat. D'où Embarek Etouati (qui donne dans la région de Saïda les noms patronymiques Saïdéens suivants : M'barki, Mebarki, Mabrouk, M'berika, Brik, Briki).¹

Ahmed Ben Omar était nommé Cheïkh El Hadj Ahmed El Moubarek. Il est né à Constantine vers 1800 et vécu toute sa vie dans cette ville jusqu'à sa mort en 1870. Il appartenait à la confrérie des Hansalyya, implantée à Constantine par Cheïkh Ahmed Ezzouaoui. Grand savant de l'Islam. Il occupa la chaire de Djamaâ El Kebir et succéda au grand mufti Mohamed El Annabi. Il est révoqué du poste de magistrat du haut conseil par les autorités coloniales pour « intelligence avec l'ennemi » en raison des rapports secrets qu'ils entretenaient avec le Bey Ahmed de Constantine. Il écrivit une quantité d'ouvrages parmi lesquels Histoire de Constantine, non publié jusqu'à ce jour. Il existerait deux exemplaires du manuscrit dans les fonds d'archives de la Bibliothèque nationale et l'ancienne Médersa d'Alger.

Bon nombre de noms de famille portent une marque latine sans équivoque datant de l'époque romaine. Ils se reconnaissent à la finale « us » prononcée et écrite en ouche. Maouch dérive de Marius. La chute de la voyelle médiane « r » et le suffixe ouch constituent une réhabilitation du schème berbérophone. C'est la même règle qui va transformer « Cassius » ou « Caius » en Chaouche. Cette pratique latine ancienne qui fait terminer un nom par une finale « ouch » est encore vivace. C'est l'exemple de Mouhouch Saïtoche... On retrouve, aujourd'hui Titus conservé sous sa forme la plus latine avec une phonétique qui a gardé l'accent de l'époque antique Titous. Dans les régions est, le « t » s'est adouci en « d ». Mathieu et Mathias (père de la Kahina) deviennent Maâti. Quant à Saint Paul (Paulus) apôtre de Jésus, son nom se perpétue en Ballouche et Belhouche. Aurélius devient Allouch (dans la région de Ouled Khaled/Saïda) et Ouenjelli, est une légère dérive de Evangelii autrement dit, l'homme qui enseigne les Saintes écritures. En ce qui concerne Guechtouli, il s'agit d'Augustin. Memmius est un nom tout aussi classique de la période romaine et survit sous sa forme actuelle de Mammech. Hammadouch, si commun à Saïda et à sa région vient de Amadeus (aimé de Dieu), prononcé amadéouch en latin. Claudius devient Gaddouch. Jérôme subsiste en Guerroum et Kherroum et Grégoire de l'époque byzantine, se retrouve après 2000 ans en Guergour et Benguergoura. Driouche dérive de Andréouch (Andréus). Certains patronymes opèrent des modifications, des « usures » jusqu'à faire perdre le sens original. C'est le cas de Abdiche (dans la région de Hammam Rabi/Saïda) qui est un nom composé. Il faut scinder les deux

1- op cité Journa El Watan 30 Mars 2005. p. 05.

parties pour découvrir avec deouch autrement dit « salut à Dieu » supplantant progressivement le respectueux Ave César qui était le « bonjour » classique de l'époque antérieure à l'avènement du Christ en Afrique. Cette rébellion à l'autorité de César pouvait conduire à la peine de mort. L'arabisation d'un nom d'origine latine ou berbère se fait souvent dans le but de donner un sens et rendre compréhensible le patronyme. Nous citerons l'exemple du toponyme Oued Messelmoun qui dérive de oued Ousselmoun tirant son nom d'une écorce recherchée par les marchands phéniciens pour la teinture des cheveux et du lainage ainsi que Oued Noun à Saïda chef-lieu est tiré du toponyme Oued Noun qui se trouve à Nador au Maroc. En y ajoutant un « m » au préfixe, le toponyme prend un sens identifiable. Les divinités carthaginoises ont aussi laissé des monuments de traces dans les noms de famille : Amon et Baal se retrouvent dans Hammou, Hammani, Baali, Bellil (dans la région de Sfid/Saïda). De cette époque punique, on hérite de Kert et Kirat, qui signifie la cité. Aussi, retrouve-t-on des Benkirat et Boukirat pour nommer le citoyen. Ce qui n'a pas de lien avec El Kirat arabe équivalent au carat grec connu des bijoutiers en tant qu'unité de poids et mesure.

Bon nombre de noms de famille sont tirés de noms de lieux (toponymie). Il se trouve que tous les noms de lieux, de villes et village, de cours d'eau, de vallées et de montagnes portent des noms berbères à quelques rares exceptions. En comparant la carte d'Algérie avec celle de l'Espagne, on constate ce paradoxe : la toponymie espagnole est nettement plus arabisée que celle d'Algérie. Parmi les synonymes de montagne en berbère, on a Adrar et Amour qui vont donner Ammouri, Amraoui, Drari et Bouzina, un pic des Aurès. Le Touat qui traverse le boulevard de la date au Sahara était une région convoitée par le passé, de par sa position stratégique sur la route du Soudan. Cette riche région a donné les Touati. Aggoun, Laggoun, (ne pas confondre avec le muet en arabe) sont également des toponymes qui désignent un relief. (Plateau surélevé, plateforme dominante comme la Table de Jugurtha dans la zone est des Aurès. La part de la faune et de la flore est tout aussi importante dans la formation des patronymes. Ouchen (les Hchems de Saïda), (le chacal), Aflelou (papillon) Ouar (le lion). Kerrouche (dans la région de Bni Meriaren/Saïda) le chêne ainsi que l'une de ses variétés le zane, (déformation phonétique de dhane) recherché pour l'industrie des arcs et les flèches.

Patronyme : appellation objet d'anthroponymie

Née à la fin du XIX^e siècle, l'anthroponymie n'est pas une science exacte. Mais comme l'étymologie, elle suit des règles strictes qui passent par la recherche de l'origine géographique des noms, l'analyse des formes anciennes, la concordance avec les lois de la phonétique générale.

L'anthroponymie est une science jeune, son inventeur Lorédan Larchey, publie en 1880 le dictionnaire des noms « cuilleron et Max Prinnet donnent des

Le Nom Propre en tant que Catégorie Grammaticale : le Cas du Patronyme
cours et l'Abbé Dufaut et Maurice Grammont publient des articles aux alentours de 1900¹

Dans le dictionnaire de linguistique, « l'anthroponymie est la partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personne ». Elle fait nécessairement appel à des recherches extralinguistiques (histoire par exemple). Ainsi, on constatera grâce à la linguistique des noms comme Fébure, Fève, Faivie, Fauve (et les même noms précédés) remontent au latin Falver et représentent des formes que ce mot a pris dans diverses régions.

En revanche, la stabilité de l'état civil a fait que ce mot ayant cessé de désigner le forgeron devenu l'antonyme de personnes de population, qui font que telle forme méridionale issue de Falver sert de nom à un parisien ou à un picard »²

Dans le dictionnaire « Petit Robert », le terme patronyme vient de l'adjectif patronymique, nom patronymique de famille.

Il appelait « des partenaires, sans précautions oratoires, par leurs patronymes tout sec » (Duham).

Patronymique (1220) bas latine, patronymies, antique : nom patronymique, commun à tous les descendants d'un même ancêtre illustre des descendants d'Hercule portait le nom patronymique d'Herachides.

Moderne : nom patronymique : nom de famille pat=>yne, Suffixe patronymique, indiquant la filiation dans certaines langues³

Dans le dictionnaire Quillet de la langue française, « patronyme ou patronymique est un nom commun à tous les descendants d'une race et tiré du nom de celui qu'en est le premier »

Exemple : les Hérachides, descendants d'hérachides, etc.

Nom patronymique, nom de famille, par opposition au prénom, aux noms de terre ou de fief, etc.⁴

Dans le dictionnaire Quillet de la Française, « patronymique (bas - lat - patronymique, du grec Patronimikos de pater, père, et Onoma, nom 1220), nom patronymique, nom commun à tous les descendants d'une race et tiré de celui qui est le père, comme les mots « Mervingieus », « Carolingieus », « Herachides » nom de famille (par opposition au prénom) »⁵

Dans le grand Larousse encyclopédique, « le patronyme qui vient de l'adjectif patronymique désigne dans l'antiquité un substantif dérivé d'un nom

1 - File. A:/onomastique2.htm

2 - Dictionnaire de la linguistique Ed libraire Larousse, 1973 pour l'édition et 1989 pour la présente édition p36

3 - Dictionnaire de la linguistique. Ed libraire Larousse, 1973 pour l'édition original et 1989 pour la présente édition p 1611.

4 - Dictionnaire Quillet de la langue française, K.P. Ed Librairie Aristide Quillet. Paris. 1975. p 1001

5 - Dictionnaire de la langue française, Lexis Ed Librairie Larousse. 1989 pour la présente édition et 1979 pour l'édition original- P 740

propre, commun à tous les descendants d'un même personnage : Labdacides, Pelopides, Hérachides sont des noms patronymiques »

Peu de place est accordé au Nom propre dans le Cours de Linguistique Générale de Saussure : "les seules formes sur lesquelles l'analogie n'ait aucune prise sont naturellement les mots "isolés" tels que les noms propres, spécialement les noms de lieux (cf. Paris, Genève, Agen, etc ...) qui ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments ; aucune concurrente ne surgit à côté d'eux"¹

Qu'est-ce qu'un nom propre ? Dans une tradition qui remonte à Saussure, le nom propre est pratiquement évacué du discours linguistique, sous le prétexte qu'il n'aurait pas de sens, ce que l'analyse infirme. Une seconde approche propose que le nom propre se distingue du nom commun en ce que ce dernier nous aide à regrouper des objets, tandis que le nom propre nous aide à isoler des entités uniques et spécifiques, qu'il nomme sans les décrire. Au moment de l'acte de dénomination, le nom propre apparaît toutefois comme généralement motivé, selon une motivation sémantique, métaphorique, ou associative. Malgré cela, étant donné qu'il a pour fonction de nommer avant de décrire, le nom propre subit en général un processus de désémantisation. Les fréquentes remotivations dont il est alors l'objet, soit par paronymie, soit par traduction, peuvent donner lieu aux légendes onomastiques qui expliquent, après coup, le pourquoi de tel nom, et soulignent, aux yeux du linguiste, la nécessité de la motivation. Celle-ci est alors repérée pour sa fonction ancillaire par rapport aux fonctions cognitives, facilitant la mémorisation du nom propre et son identification avec l'objet désigné.

Les réflexions présentées dans cette communication ont été suscitées par les travaux actuellement en cours à l'Institut de Dialectologie de l'Université de Neuchâtel en vue de l'élaboration d'un dictionnaire toponymique des communes suisses (cf. Kristol, à paraître [a], Kristol et al, à paraître [b]), par un corpus qui est essentiellement de nature macrotoponymique. Elles développent des idées que j'ai présentées sous le même titre dans les Nouvelles du Centre René Willien (Kristol 2000). La question sera abordée ici dans une optique qui cherche à intégrer le point de vue d'une recherche diachronique dans une réflexion qui a été menée essentiellement par la linguistique synchronique.

Dans la plupart des langues humaines, les locuteurs adultes ont une intuition très nette de la différence qui existe entre les noms propres et les noms communs. Pour tout le monde il est évident que le port est un nom commun et Le Havre un nom propre. La lune est un nom commun, mais Mars ou Vénus sont des noms propres. Quand on y regarde de plus près, la chose n'est pourtant pas si évidente. Qu'est-ce qu'un nom propre ? Où se situe la limite entre nom propre et nom commun ? Quels sont les critères qui permettent de distinguer les deux ?

1 - De Saussure (Ferdinand), 1981

En faisant un rapide tour de la question et en écartant les critères fréquemment cités, mais qui n'ont pas la moindre pertinence linguistique¹ je distinguerai trois approches dont deux sont sémantiques et s'intéressent à la nature même du nom propre ; la troisième est cognitive et s'intéresse davantage à la fonction linguistique de celui-ci.

1. La première approche se pose la question de savoir si le nom propre a un sens. Comme on le verra, cette question est sans doute mal posée, même si elle est fréquemment invoquée dans la recherche linguistique du XXe siècle.

Dans une tradition qui remonte à Saussure, le nom propre et en particulier le nom de patronymie est pratiquement évacué du discours linguistique. Il n'est pas considéré comme un « vrai » signe linguistique, parce qu'il n'aurait pas de « sens ». Pour Saussure, le nom propre est « isolé » et « inanalysable », et évidemment, un signe « sans signifié » ne peut être qu'un objet extérieur au système de la langue.

Les noms propres, spécialement les noms patronymiques (cf. Paris, Genève, Agen, etc.) [...] ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments. (Saussure, CLG, p. 237)

Cette conception a laissé de nombreuses traces dans la recherche jusqu'à nos jours. Ainsi, Josette Rey-Debove (1978 : 270) introduit le petit paragraphe qu'elle consacre aux noms propres par la déclaration suivante :

Le nom propre n'appartient pas au code d'une langue, mais à un autre code.

On se demande alors de quel code précis il s'agirait, et à qui incomberait la tâche d'étudier le nom propre si ce n'est le linguiste...

Le Bon usage de Grevisse fait également de la question du sémantisme le critère principal de la distinction entre nom propre et nom commun :

Le nom commun est pourvu d'une signification, d'une définition, et il est utilisé en fonction de cette signification. [...] Le nom propre n'a pas de signification véritable, de définition ; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière. (Le bon usage 12, 1986, § 451).

Comme le souligne Rita Caprini (2000 : 31s), c'est la raison pour laquelle Anthroponymie souvent été considérée comme un domaine marginal de la recherche linguistique, un champ de mines pour le linguiste, car on y trouverait des signes linguistiques douteux, pourvus d'un signifiant vide, des signes linguistiques sans signifié.

C'est dans un même ordre d'idées qu'on a pu se demander si le nom propre pouvait être traduit. En effet, pour certains linguistes, la particularité du nom propre (ou peut-être plutôt un indice de sa spécificité), c'est le fait qu'il ne se traduit pas. Cette idée est la conséquence directe de la conception du nom propre

1 - <http://rive.revues.org/document21/html>

selon laquelle celui-ci n'aurait pas de contenu sémantique. Quand il n'y a pas de sens, la question de la traduction ne se pose pas ; un signe linguistique vide ne saurait être traduit. Il est vrai, en effet, que pour des paires comme Milano/Milan, Londres/London, Paris/Parigi, Genève/Geneva, etc., les formes individuelles ne sont pas des traductions, mais des adaptations phonétiques reflétant une même base commune. Dans d'autres cas, en revanche, les éléments transparents (ou apparemment transparents) d'un nom propre peuvent bel et bien être traduits: Neuchâtel, mon lieu de travail, possède une traduction littérale en allemand, Nuremberg, et les traductions sont relativement fréquentes dans une large région située à proximité de la frontière linguistique entre le français et l'allemand en Suisse: Moutier/Münster BE¹, Münchenwiler/Villars-les-Moines BE; Finsterhennen (anciennement Feisterhennen)/Grasse-Poule BE, Léchelles/Leitern FR², etc. Evidemment, le phénomène ne se limite pas à la Suisse : en anglais, la Nouvelle Orléans s'appelle New Orleans ; et les Montagnes rocheuses sont traduites littéralement par Rocky Mountains ; la ville de Mons en Belgique s'appelle Bergen en néerlandais. Face à de tels exemples, il me semble exclu d'établir la distinction entre nom propre et nom commun sur le critère du contenu sémantique : manifestement, certains noms propres peuvent être traduits ; certains noms propres sont perçus par les locuteurs comme ayant un sens.

Marc Wilmet (1991), qui a essayé de « récupérer » le nom propre pour une linguistique structuraliste d'inspiration saussurienne, considère que l'originalité du nom propre, c'est son asémantisme au niveau de la langue. Selon lui, le nom propre serait un signe linguistique doté d'un signifié vide, donc disponible. La réalisation du signe linguistique dans l'acte de parole demanderait donc un acte de dénomination, qui connecte un signifiant sans signifié, une chaîne sonore comme Socrate à un référent du monde réel. Ainsi, un objet qui peut virtuellement être appelé Socrate (le philosophe, le chien de la voisine ou un restaurant grec) se transforme en objet réellement appelé Socrate. La sémantisation du nom propre ne serait donc pas un fait de langue, mais un fait extralinguistique, à différence du contenu sémantique d'un nom commun, où le rapport entre signifiant et signifié est établi de manière stable au niveau de la langue.

En réalité, il est facile de démontrer que le nom propre n'est pas simplement un signifiant vide. Dans le domaine des noms patronymiques en particulier, il existe de nombreux exemples de noms transparents tels que Cherif – Ouardi – Boumaaza - qui sont immédiatement compréhensibles. Comme on le verra, la spécificité du nom propre, ce n'est pas d'être opaque, incompréhensible, asémantique. L'acte de dénomination, dont Wilmet parle à juste titre, ne

1 - <http://rive.revues.org/document21/html>

2 - <http://rive.revues.org/document21/html>

Le Nom Propre en tant que Catégorie Grammaticale : le Cas du Patronyme concerne pas l'établissement d'une relation entre le signifiant et le signifié, mais la relation entre le signe linguistique en tant que tel et l'objet extralinguistique désigné.

Pour les prénoms, Marc Wilmet lui-même souligne que l'attribution d'un signifiant à un être humain est soumise à toutes sortes de restrictions, parce que le nom propre véhicule une charge sémantique réelle. Ces restrictions peuvent être d'ordre légal : en principe mis à part des épiciens comme Claude, Camille ou Dominique le prénom est sexué, et les lois qui régissent l'état civil limitent le choix des prénoms. On se rappelle le cas de la petite fille que ses parents M. et Mme Renault voulaient appeler Mégane, ce que l'officier de l'état civil a refusé parce que Mégane est le nom d'une voiture. D'autres phénomènes qui confèrent un certain contenu sémantique une connotation due à des associations d'idées aux noms propres, ce sont des phénomènes historiques ou sociaux.

2. Une deuxième tentative de saisir la spécificité du nom propre parmi les signes linguistiques a été proposée au cours des années 1990 dans le cadre de la linguistique cognitive. Cette approche court-circuite complètement le débat traditionnel sur le contenu sémantique du nom propre et se pose la question de savoir quelle est la fonction linguistique du nom propre.

Comme le souligne Kerstin Jonasson (1994 : 16s), le langage humain est souvent incapable de rendre compte de manière satisfaisante de notre expérience perceptive. Un exemple caractéristique, c'est notre compétence en ce qui concerne la reconnaissance des visages rencontrés, qui n'a pas d'équivalent chez nous quand il s'agit de décrire verbalement les différences visibles qui sont à l'origine de cette compétence. Reconnaître quelqu'un ne veut pas dire qu'on pourra expliquer pourquoi et comment nous avons identifié une personne¹.

C'est à cet endroit précis que se situerait l'utilité des noms propres, leur fonction cognitive, leur raison d'être. Alors que les noms communs, grâce à leur contenu sémantique, nous aident à regrouper des objets, des individus ou des phénomènes qui ont des propriétés en commun, les noms propres nous permettent d'isoler des entités uniques et spécifiques ; ils nous permettent de nommer des particuliers que nous avons identifiés à l'intérieur de certaines catégories. Les noms propres nous aident à structurer un savoir spécifique à côté d'un savoir général. Lorsqu'on associe à un particulier (ou à un objet) une image acoustique qui lui sera « propre », on pourra l'individualiser parmi tous ses semblables sans avoir besoin de définir chaque fois les propriétés qui le distinguent des autres membres de sa catégorie. Ainsi, la fonction cognitive fondamentale du nom propre serait de nommer, d'affirmer et de maintenir une individualité.

Le fait que le nom propre ne décrit pas est même une qualité toute particulière : le nom propre ne doit pas décrire l'individu. Ce phénomène est

¹ Op cité, De Saussure (Ferdinand), 1981

évident dans le cas des noms de personne : un individu change énormément au cours de son existence.

Conclusion :

Les noms patronymiques, dans notre société, sont généralement transmis de manière patrilinéaire, depuis la fin du moyen âge, cette caractéristique a attiré l'attention des généticiens des populations humaines qui analysent, habituellement, la distribution des gènes, leur fréquence, et qui cherchent à comprendre les mécanismes de leur évolution, c'est-à-dire la génétique, la migration, la mutation et la sélection.

Il n'est donc pas étonnant que les généticiens ne soient mis à étudier également les noms patronymiques. En effet, comme les noms patronymiques sont transmis par voie paternelle, leur mode de transmission ressemble à celui d'un gène qui se trouve sur le chromosome y1.